Tanit Formation
13-15 rue de Calais
75009 PARIS
01 42 855 859
inscription immédiate
www.tanit-formation.fr

Pouvoir de direction de l'employeur et libertés individuelles des salariés

Cette formation vous présente l'exercice, sur le lieu de travail, des libertés individuelles des salariés et l'obligation pour l'employeur de concilier ces libertés avec son pouvoir de direction et son pouvoir disciplinaire.

OBJECTIFS

- Connaître les obligations de l'employeur en matière de respect des libertés individuelles
- Rappeler ces libertés individuelles et leur exercice sur le lieu de travail
- Eviter les poursuites pénales, la discrimination, la nullité d'actes

PROGRAMME

L'employeur et les libertés religieuses

- La liberté de culte
- Le cadre législatif
- La position du juge
- Eviter la discrimination fondée sur la croyance religieuse

L'employeur et l'alcool

- Textes applicables (notamment le décret n° 2014-754 du 1er juillet 2014, l'article L 1121-1 du code du travail)
- L'obligation de sécurité de résultat de l'employeur
- Le règlement intérieur
- La position de la Cour de cassation et du Conseil d'Etat

L'employeur et l'informatique au travail

- Les textes applicables
- Les moyens de contrôle
- Équipement informatique par l'entreprise ou personnel : un choix qui n'est pas sans conséquence
- La charte informatique : une nécessité ou un simple outil

➢ Cas pratiques et analyse de décisions juridictionnelles

L'employeur et le droit d'expression des salariés)

- Une obligation fondamentale
- Les dérives à éviter

➢ Analyse de décisions juridictionnelles♂♂

L'employeur et la discrimination

- Définition et textes applicables
- Éventail des discriminations
- Actes anodins en apparence de l'employeur mais potentiellement discriminatoires
- Les sanctions civiles et pénales
- Le régime probatoire selon la juridiction devant laquelle est portée l'action

0 jour

prix par participant
0 €HT
code formation : DS02

option restauration
18 € par jour

PRESENTIEL

LES + TANIT FORMATION

- Nombreux cas pratiques et analyses de décisions juridictionnelles

POUR QUI ?

- Responsables Ressources humaines
- Juristes d'entreprise
- Collaborateurs des Ressources humaines

PRÉ-REQUIS

- Pas de prérequis

SESSIONS

© 2024. Tanit Formation

L'expertise multi-domaines pour conjuguer performance et évolution professionnelle

Tanit Formation
excellence only*

Tanit Formation
13-15 rue de Calais
75009 PARIS
01 42 855 859
inscription immédiate
www.tanit-formation.fr

BULLETIN D'INSCRIPTION

STAGE / FORMATION

Intitulé
Code
Date Lieu
Prix HT + TVA (taux en vigueur de 20%) Prix TTC
Nombre de repas Prix total des repas

ENTREPRISE

Raison sociale
N° SIRET N° TVA Effectif
Adresse

Tél. Fax.

Responsable Formation

M. ☐ Mme ☐
Nom Prénom
Fonction Tél.(ld)
Email

PARTICIPANTS

M. ☐ Mme ☐
Nom Prénom
Fonction Tél.(ld)
Email

FACTURATION / FINANCEMENT

Adresse de facturation (indispensable)

Un numéro de bon de commande interne à votre entreprise doit-il apparaitre sur votre facture ?
Oui ☐ Non ☐
Si oui, numéro

Le financement de votre formation passera-t-il par un OPCA ?
Oui ☐ Non ☐
Numéro de prise en Charge
Adresse de votre OPCA

RÉGLEMENT

☐ Ci-joint un chèque de € TTC
(à l'ordre de Tanit Formation)

☐ Par virement à notre banque :

CIC PARIS MOGADOR
FR76 3006 6107 4100 0200 8570 337 BIC : **CMCIFRPP**

Nom
Prénom
Date
Signature et cachet de l'entreprise (obligatoire)

Si l'accord de prise en charge de l'OPCA ne parvient pas à Tanit Formation au premier jour de la formation, Tanit Formation se réserve le droit de facturer la totalité des frais de formation au client.

© 2024. Tanit Formation